

# Plan de l'intervention

## Présentation du département

démographie – indicateurs socio-sanitaires – disparités géographiques

## L'offre ambulatoire

## L'offre sanitaire

## L'offre médico-sociale

## La prévention

## La formation

## Des interventions pour répondre aux besoins

## Focus : le zonage



# La géographie du département



Population : 1 331 243 hab  
Densité : 5 433 / km<sup>2</sup>  
Superficie : 245 km<sup>2</sup>  
Communes : 47

# Les indicateurs démographiques

**1,33 M d'habitants** (11% de la population IDF)

## Une population jeune...

les moins de 20 ans : 25,6% de la population

21 000 naissances annuelles

un indice de fécondité (2,03) supérieur à la moyenne régionale (1,99)

## ...mais vieillissante...

les plus de 75 ans : 7% de la population en 2012, 12% en 2020

à l'horizon 2020, 18 700 personnes âgées de plus de 75 ans seront dépendantes

# Les indicateurs d'inégalités

**Habitants vivant dans des ZUS : 10,5%** (IDF 11%)

**Familles monoparentales : 17,4%**

**Cadres : 23,1%** (IDF 26,9%)

**Ouvriers : 14,9%** (IDF 14,5%)

**Revenu médian : 19 923 euros** (IDF 20 575 euros)

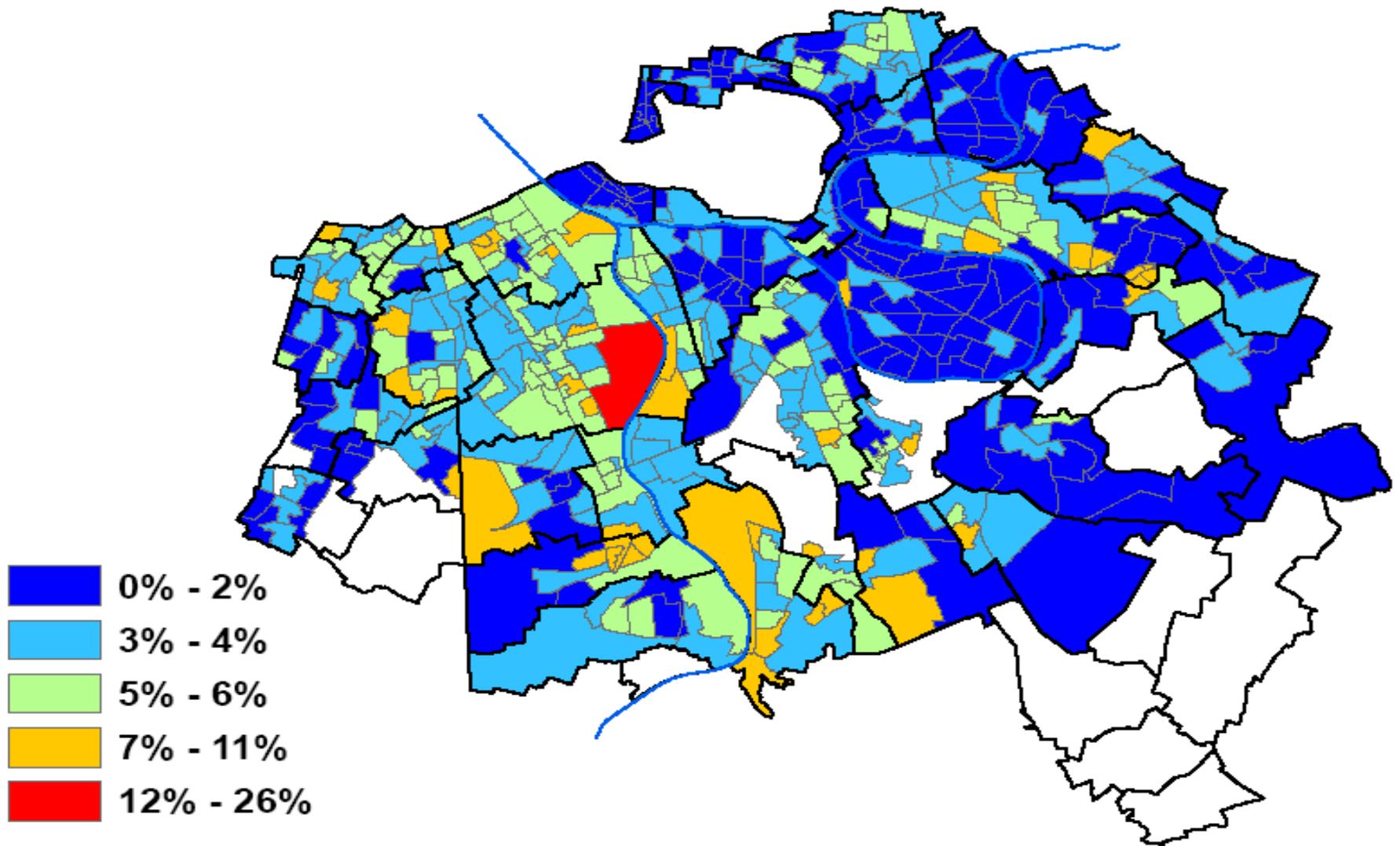
**Bénéficiaires du RSA : 3,1%** (IDF 2,8%)

**Bénéficiaires de la CMU-C : 5,3%** (IDF 6%)

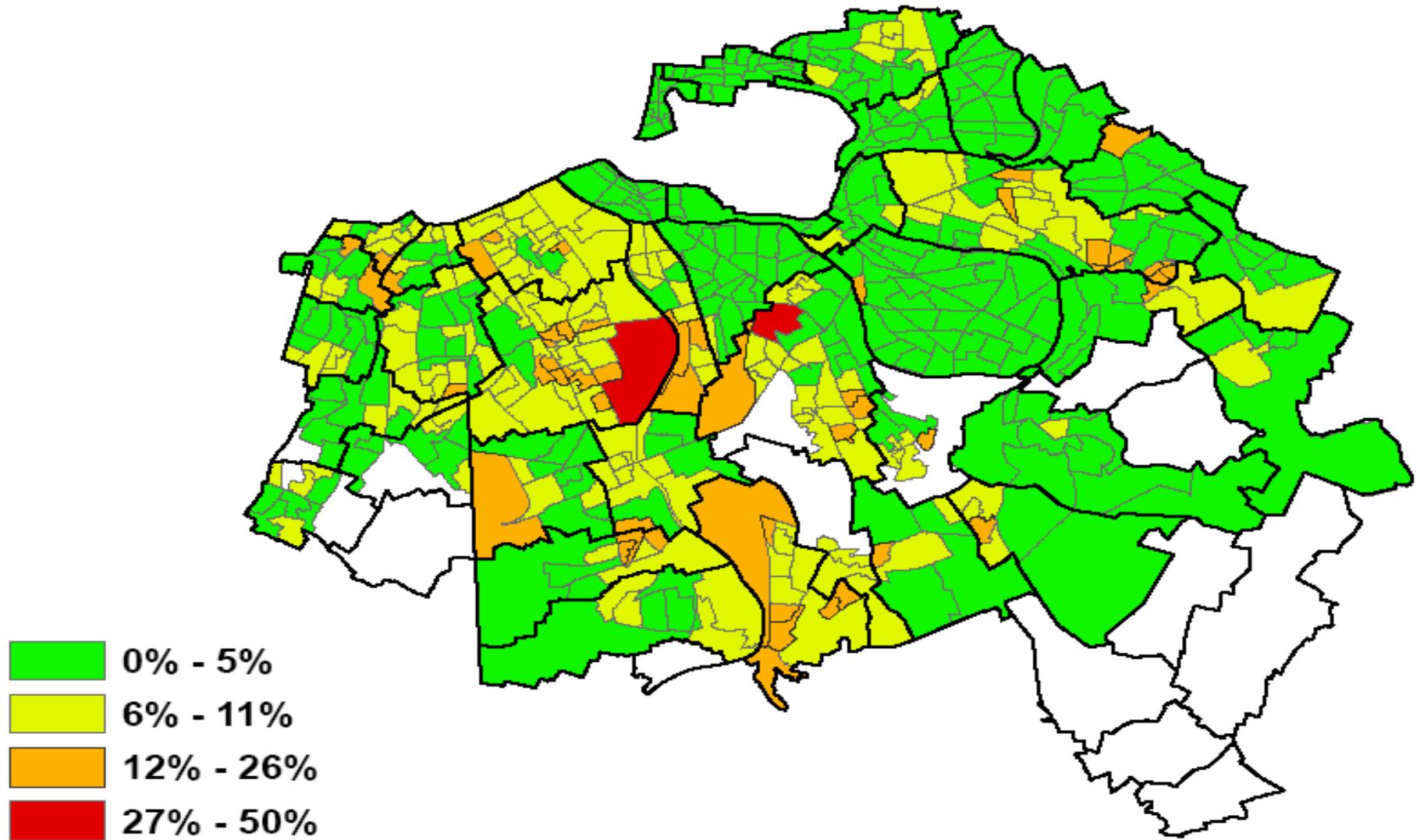
**Taux de chômage : 8%** (IDF 8,4%)

**Un département globalement dans la moyenne régionale mais de fortes disparités entre communes**

# Part des habitants percevant le RSA



# Part de la population bénéficiaire de la CMU-C



# Des indicateurs sanitaires globalement dans la moyenne régionale...

**Taux de mortalité infantile** (pour 1000 naissances) : **3,5** (IDF 3,9)

**Taux de mortalité prématurée F** (pour 100 000 h) : **117,8** (IDF 118,6)

**Taux de mortalité prématurée H** : **236** (IDF 236,6)

**Taux de mortalité tous cancers F** : **118** (IDF 120)

**Taux de mortalité par maladies cardiovasculaires F** : **82,8** (IDF 84,8)

**Taux de mortalité par maladies cardiovasculaires H** : **145,2** (IDF 145,1)

## ...même si certains restent défavorables

**Taux de mortalité tous cancers H : 231 (IDF 225)**

**Taux de mortalité par cancer du poumon H : 63,4 (IDF 58,5)**

**Taux de mortalité par cancer du poumon F : 18,1 (IDF 16,7)**

**Taux d'incidence du cancer du col de l'utérus (pour 100 000 h) : 9,8 (IDF 8,8)**

**Taux d'incidence du cancer colorectal H : 43,8 (IDF 42)**

**Taux d'incidence du cancer colorectal F : 32,2 (IDF 31,5)**

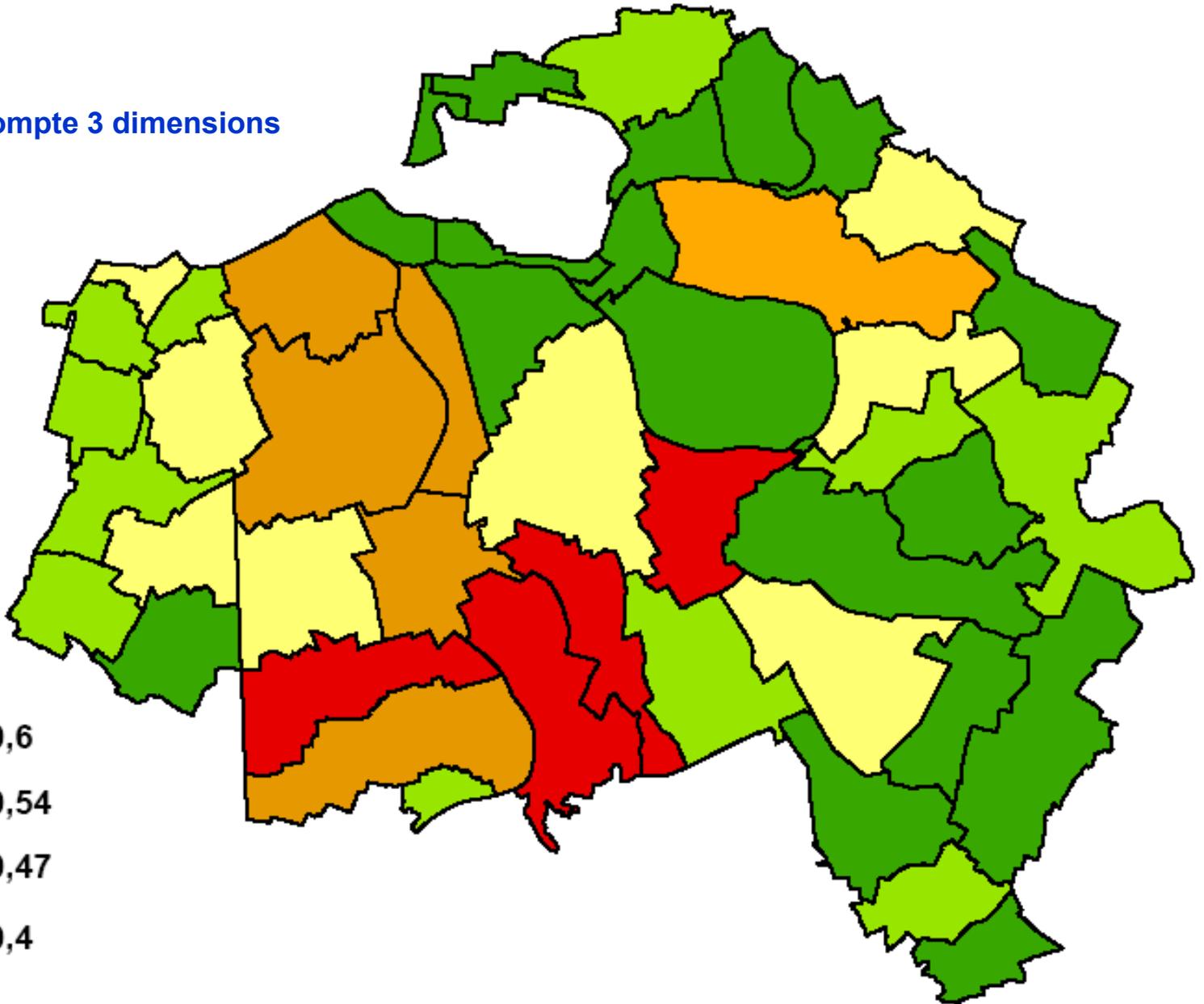
**Taux d'incidence du diabète H : 381 (IDF 356)**

**Taux d'incidence du diabète F : 241 (IDF 230)**

# L'indicateur de développement humain - IDH 2

L'IDH 2 prend en compte 3 dimensions

- la santé
- l'éducation
- le revenu



# L'offre ambulatoire

**1012** médecins généralistes libéraux (densité équivalente à la moyenne régionale)

**1278** médecins spécialistes libéraux (dont 50% en secteur II) mais une densité très inférieure à la moyenne régionale avec, ces dernières années, une baisse significative du nombre de gynécologues, de pédiatres et de psychiatres

Un âge moyen élevé (> 55 ans) pour la moitié des professionnels

Une répartition hétérogène avec un 1/4 Sud-ouest moins bien doté

Une densité de chirurgiens dentistes (766), de sages femmes libérales (59), d'infirmiers libéraux (524) et de masseurs kinésithérapeutes (888) inférieure à la moyenne régionale

# L'offre ambulatoire

## Les structures d'exercice collectif

Des cabinets de groupe (en cours de recensement)

**1** (seule) maison de santé pluridisciplinaire à Créteil mais des projets en cours

**38** centres de santé dont 8 centres de santé médicaux, 5 dentaires, 21 polyvalents (médicaux et dentaires) et 4 centres de soins infirmiers (23 centres de santé médicaux assurent également les soins infirmiers)

**18** CMPP (centres médico-psycho-pédagogiques) et plus de 50 CMP (centres médico-psychologiques)

**82** centres de PMI

**52** centres de planning familial

# La permanence des soins ambulatoires

## Des associations de permanence des soins qui couvrent l'ensemble du territoire

**Association des SAMI** (services d'accueil médical initial) : association des médecins des 12 maisons médicales de garde du département

**MEDIGARDE et MEDADOM** : regroupement des médecins effecteurs de visites à domicile

**ARPS 94** : association départementale des médecins généralistes libéraux effecteurs et régulateurs du centre 15

## Une permanence des soins ambulatoires en évolution

Un cahier des charges régional

Une collaboration renforcée entre les médecins libéraux régulateurs du SAMU-C15, les associations de médecins d'urgence, le SAMU et le CDOM

Une volonté d'améliorer le fonctionnement de cette organisation pour un meilleur service rendu à la population

# Les réseaux de santé

<b>RSSPCC*</b>	Réseau Sanitaire et Social Pratiques Coopératives de Créteil
<b>ONCO 94</b>	Cancérologie – Chevilly-la-Rue
<b>ROC EST</b>	Cancérologie
<b>ONCO 94 « ouest »</b>	Cancérologie – soins palliatifs
<b>OMEGA</b>	Soins palliatifs
<b>OPERA</b>	Soins palliatifs -Bry-sur-Marne
<b>ONCOVAL</b>	Cancérologie – Bry-sur-Marne
<b>FREGIF</b>	Fédération des réseaux de santé gérontologiques IDF - Villejuif
<b>Réseau Santé Gérontologie 4</b>	Gérontologie Créteil
<b>SINDEFI-SEP</b>	Sclérose en plaques
<b>HYPNOS</b>	Troubles du sommeil
<b>REVESDIAB</b>	Diabétiques type 2
<b>DEPSUD</b>	Troubles de la santé mentale et dépression
<b>CHIV 91-94</b>	Porté par le CHIV
<b>Réseau Ville Hôpital Créteil*</b>	VIH – Cirrhoses chroniques - intégré au RSSPCC
<b>RAVMO</b>	Réseau Addiction Val-de-Marne Ouest
<b>RSD 94</b>	Soins dentaires – créé à l’initiative du Conseil Général
<b>Réseau périnatal du Val-de-Marne</b>	Réseau périnatalité Créteil
<b>Réseau TAP Ile-de-France Sud</b>	CHU Bicêtre Troubles de l’apprentissage – Réseau Pédiatrique

# L'offre ambulatoire

## D'autres acteurs

Les orthoptistes et les pédicures (densité équivalente à la moyenne régionale)

Les orthophonistes (en nombre insuffisant sur 4 communes du département)

*et encore :*

442 pharmacies d'officine (pour un nombre théorique de 358)

90 laboratoires privés d'analyse médicale

117 entreprises de transports sanitaires

# L'offre ambulatoire

**Les 20 Espaces départementaux des solidarités** où des personnels qualifiés (assistants sociaux, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale, pédiatres, sages femmes, puéricultrices...) apportent conseils et informations sur tous les problèmes concernant l'action sociale, l'aide sociale à l'enfance et la PMI

**La Maison de l'adolescent** qui comprend un pôle ressource et quatre antennes territoriales « **Point Accueil** » pour adolescents et jeunes majeurs en difficulté de 12 à 20 ans

# L'offre sanitaire (1)

## En MCO et SSR, une offre importante ...

- 6** établissements de l'AP/HP (3 groupes hospitaliers)
- 7** établissements publics de santé et ESPIC
- 16** établissements privés à but lucratif
  - 1** hôpital d'instruction des Armées Bégin
  - 1** hôpital pénitentiaire à Fresnes
  - 3** services d'HAD extra départementaux

# Cartographie de l'offre en établissement de santé dans le Val-de-Marne



Statut		Infraterritoires	
<span style="color: yellow;">■</span>	Public	<span style="color: yellow;">■</span>	Créteil
<span style="color: blue;">■</span>	AP-HP	<span style="color: purple;">■</span>	Nord-Est Val-de-Marne
<span style="color: green;">■</span>	PSPH	<span style="color: lightgreen;">■</span>	Ouest Val-de-Marne
<span style="color: red;">■</span>	Privé	<span style="color: orange;">■</span>	Paris Est
		<span style="color: blue;">■</span>	Sud Hauts-de-Seine
		<span style="color: lightblue;">■</span>	Sud-Est Val-de-Marne
		<span style="color: lightgreen;">■</span>	Sénart



# L'offre sanitaire (2)

... et complète, caractérisée par

Le poids des établissements de l'AP/HP

Le rôle des établissements publics et des ESPIC

La présence du plus important CLCC de France à Villejuif

La concentration de l'offre privée à l'Est du département

**mais...**

une forte attractivité de Paris

une répartition hétérogène des établissements

# L'offre sanitaire (3)

## ...proposant des services de proximité et spécialisés...

- 1 SAMU au CHU Henri Mondor
- 10 services d'accueil des urgences adultes
- 4 services d'accueil des urgences pédiatriques
- 9 maternités dont 2 avec réanimation néonatale (CHIC et KB)
- 10 services de réanimation médicale ou chirurgicale
- 2 hôpitaux à vocation gériatrique
- ...et l'ensemble des spécialités médicochirurgicales

# L'offre sanitaire (4)

- **... et des pôles d'excellence ...**
- la cancérologie à l'IGR
- les transplantations hépatiques à Paul Brousse
- les greffes cardiaques à Henri Mondor
- la neuroradiologie interventionnelle au Kremlin Bicêtre
- la chirurgie de la main à l'Hôpital Privé Paul d'Egine

# L'offre sanitaire (5)

**... mais une dynamique de partenariats à impulser ou à poursuivre entre**

- le CHIC et H Mondor
- la maternité des Noriets (Vitry) et le tissu sanitaire et social
- le CHIV et les structures proches du 94 et du 91
- l'Hôpital Saint Camille et l'Hôpital Privé de Marne la Vallée

# L'offre sanitaire : la psychiatrie

La psychiatrie publique est organisée en secteurs

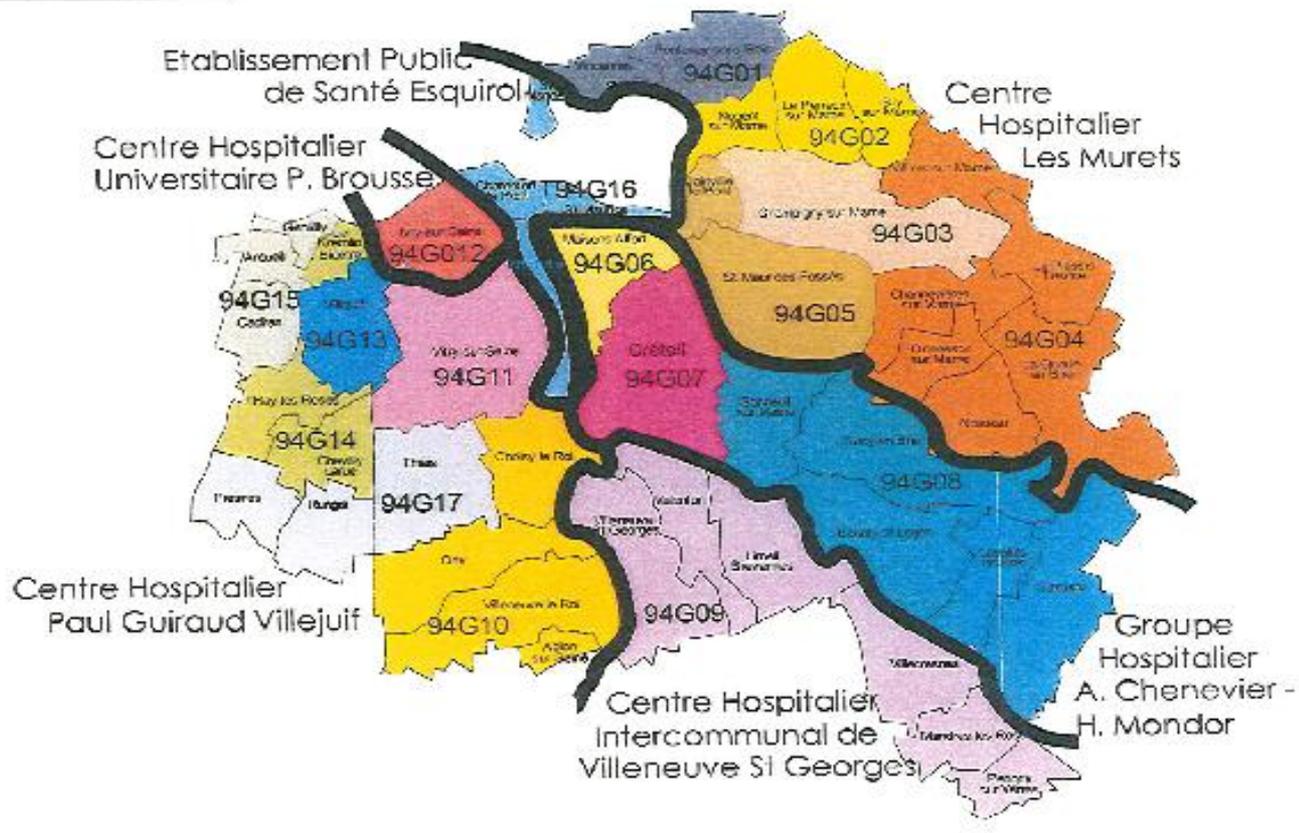
Le Val-de-Marne comprend 17 secteurs de psychiatrie générale et six secteurs de psychiatrie infanto juvénile

Les établissements hospitaliers de rattachement :

- **en psychiatrie générale** : Les Murets, Hôpitaux de Saint Maurice, Paul Brousse, Paul Guiraud Villejuif, CHI de Villeneuve-Saint-Georges, A.Chenevier  
- H Mondor
- **en psychiatrie infanto juvénile** : CHI de Créteil, Hôpitaux de Saint Maurice et la Fondation Vallée

# Psychiatrie générale

- 94.G.01
- 94.G.02
- 94.G.03
- 94.G.04
- 94.G.05
- 94.G.06
- 94.G.07
- 94.G.08
- 94.G.09
- 94.G.10
- 94.G.11
- 94.G.12
- 94.G.13
- 94.G.14
- 94.G.15
- 94.G.16
- 94.G.17





# L'offre sanitaire : la psychiatrie

## Structures de psychiatrie non sectorisées

- **secteur public** : CHU Kremlin Bicêtre, Charles Foix, HIA Bégin...
- **secteur privé** : Maison de santé de Nogent, Clinique Jeanne d'Arc...

# L'offre médico-sociale (1)

## Le constat

Une région sous équipée (< 20% à la moyenne nationale) et de réels déséquilibres entre le centre et la périphérie

## Les Personnes Agées

56 EHPAD mais un sous équipement important par rapport à la moyenne régionale

2 MAIA (maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer) à Créteil et à Vitry

6 CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique)

# L'offre médico-sociale (2)

## Les enfants handicapés

Une offre globalement satisfaisante mais un taux d'équipement insuffisant pour les enfants et adolescents souffrant de troubles envahissants du développement

## Les adultes handicapés

Toutes déficiences confondues, un taux d'équipement (52 structures) supérieur à la moyenne régionale, notamment en MAS et SSIAD, mais un déficit en FAM

# L'offre médico-sociale (3)

## Les personnes en difficultés spécifiques

Le département dispose de :

**10 CSAPA** (centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie,  
3 alcool, 5 drogues illicites et 2 généralistes)

**2 CAARUD** (centres de soin et d'accompagnement à la réduction des risques pour les  
usagers de drogues)

**2 ACT** (appartements de coordination thérapeutique)

# L'offre médico-sociale (4)

**Mais une volonté conjuguée de combler le retard du département en matière d'équipement par la création de**

**3 EHPAD** (322 places d'hébergement et d'accueil de jour)

**1FAM** (foyer d'accueil médicalisé de 40 places pour personnes handicapées vieillissantes)

**2 SAMSAH** (de 30 et 20 places pour personnes en situation de handicap psychique)

# En conclusion

- **Une offre ambulatoire** à consolider et une permanence des soins structurée qui couvre l'ensemble du département
- **Une offre hospitalière**, globalement satisfaisante mais des complémentarités entre établissements à initier ou à développer
- **Une offre médicosociale**
  - globalement insuffisante pour les personnes âgées
  - des manques pour les enfants et les adultes handicapés
  - une filière gériatrique à mettre en place à l'Est du département
  - le dispositif MAIA à développer

**...mais une transversalité entre ces trois secteurs à développer**

# La prévention

**12 CLAT** (Centre de lutte antituberculeuse) dont 3 hospitaliers et 1 pénitentiaire

**6 CDAG** (Centre de dépistage anonyme et gratuit) - SIDA, hépatites - dont 2 hospitaliers

**6 CIDDIST** (Centre d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles) dont 1 hospitalier et 1 pénitentiaire

**6 CLS** (Contrats locaux de santé), signés en 2012, focalisés sur la prévention et 4 autres prévus en 2013 avec des communes dont l'IDH 2 <0,52

**1 ADOC** (Association de dépistage organisé du cancer)

# La formation

## 2 Facultés de médecine

Paris Est Créteil

Paris 11 Sud

## Formation paramédicale

- **Infirmiers** : 9 IFSI
- **Aides-soignants** : 10 instituts de formation
- **Auxiliaires de puériculture** : 6 établissements
- **Masseurs kinésithérapeutes** : 2 écoles
- **Ergothérapeutes** : 1 école
- **Manipulateurs en électroradiologie** : à Créteil (Lycée Saint-Exupéry)

# Des interventions pour répondre aux besoins

## Des outils pour agir

Le **Projet Régional de Santé**, publié fin 2012, a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, d'améliorer la qualité et l'efficacité du système de santé et de conduire une politique de santé partagée avec l'ensemble des acteurs

# Des interventions pour répondre aux besoins

## Des outils pour agir

Le **zonage** a pour objectif d'orienter les professionnels vers les zones les plus en besoin en contrepartie d'aides spécifiques (Etat, collectivités territoriales, Assurance Maladie)

Les **contrats locaux de santé** visent la réduction des inégalités de santé sur un territoire de proximité (une ou plusieurs communes, une communauté de communes)

# Des interventions pour répondre aux besoins

## Des actions menées au plus près des professionnels

**L'accompagnement** des porteurs de projets de regroupement professionnel  
(ex : maison de santé pluridisciplinaire)

**Les permanences locales** mensuelles d'aide à l'installation des professionnels de santé mises en place depuis septembre 2012

**La journée découverte** « Exercer dans le Val-de-Marne »

# FOCUS : le zonage

Le **zonage** a pour objectif de favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé, des maisons de santé, des pôles de santé et des centres de santé

Le **zonage pluri professionnel** définit des zones géographiques infra départementales dites « déficitaires » et « fragiles ».

La **méthodologie** du zonage est basée sur la combinaison de 4 indicateurs :

- l'accessibilité au médecin généraliste : association d'une faible densité et d'une forte activité
- la complémentarité de l'offre : densité de spécialistes, dentistes, infirmiers, MK, nombre de CDS
- l'évolution de l'offre en MG : nombre de > 55 ans, évolution du nombre de MG
- l'IDH2

Des **zonages spécifiques** peuvent être aussi établis par **profession** (SF, infirmiers, MK, orthophonistes)

# Le zonage

Le **zonage** est le cadre d'application des mesures de l'Etat, des collectivités territoriales et de l'Assurance Maladie en faveur d'une meilleure répartition géographique

- **Etat** : CESP, exonération fiscale au titre de la PDSA, exonération de charges sociales et de taxe professionnelle...
- **Collectivités territoriales** : aides à l'installation, aides aux étudiants en médecine
- **Assurance Maladie** : contrat incitatif (SF, infirmiers, MK, orthophonistes)  
Pour les médecins, le zonage sert de référence pour la mise en œuvre des mesures démographiques définies par la Convention médicale du 27 juillet 2011 (options « démographie » et « solidarité santé territoriale »)

# Le zonage : les zones déficitaires et fragiles

Ces zones ont fait l'objet d'un arrêté du DG ARS le 24 mai 2012

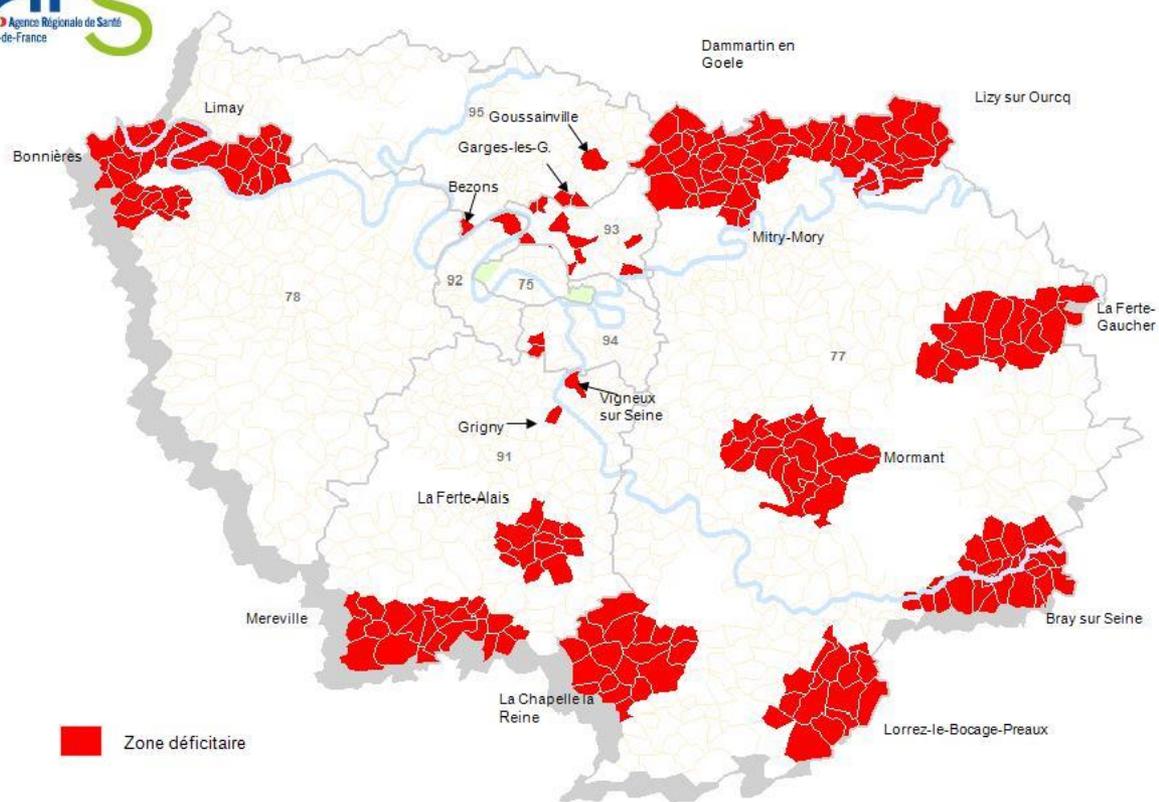
## Le zonage en Ile-de-France

**29** zones ont été identifiées comme « déficitaires »

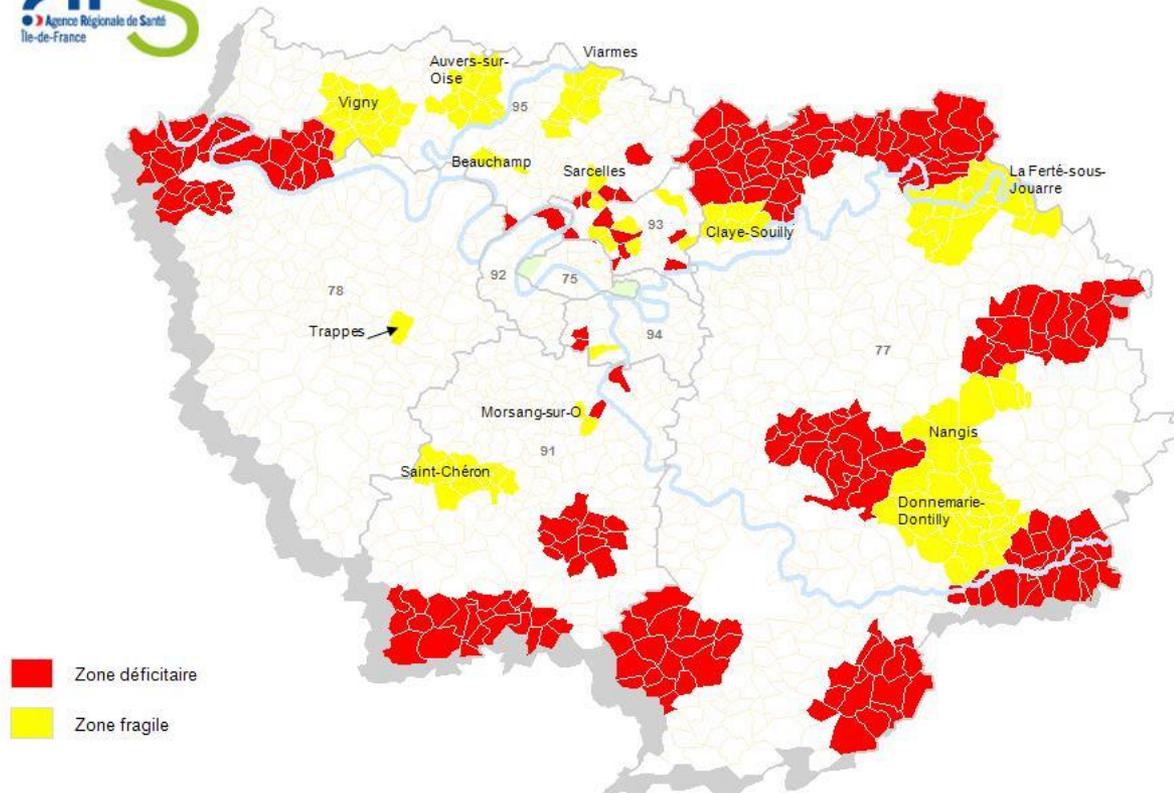
Ces zones regroupent **251 communes** et **2 ZUS**, (817 559 habitants et près de 400 médecins généralistes)

L'ARS Ile-de-France a dressé une seconde liste de territoires considérés comme « fragiles » qui seront également suivis tout au long de la durée du PRS

# Les zones déficitaires en IDF



# Les zones fragiles en IDF



# Les zones déficitaires et fragiles dans le Val-de-Marne

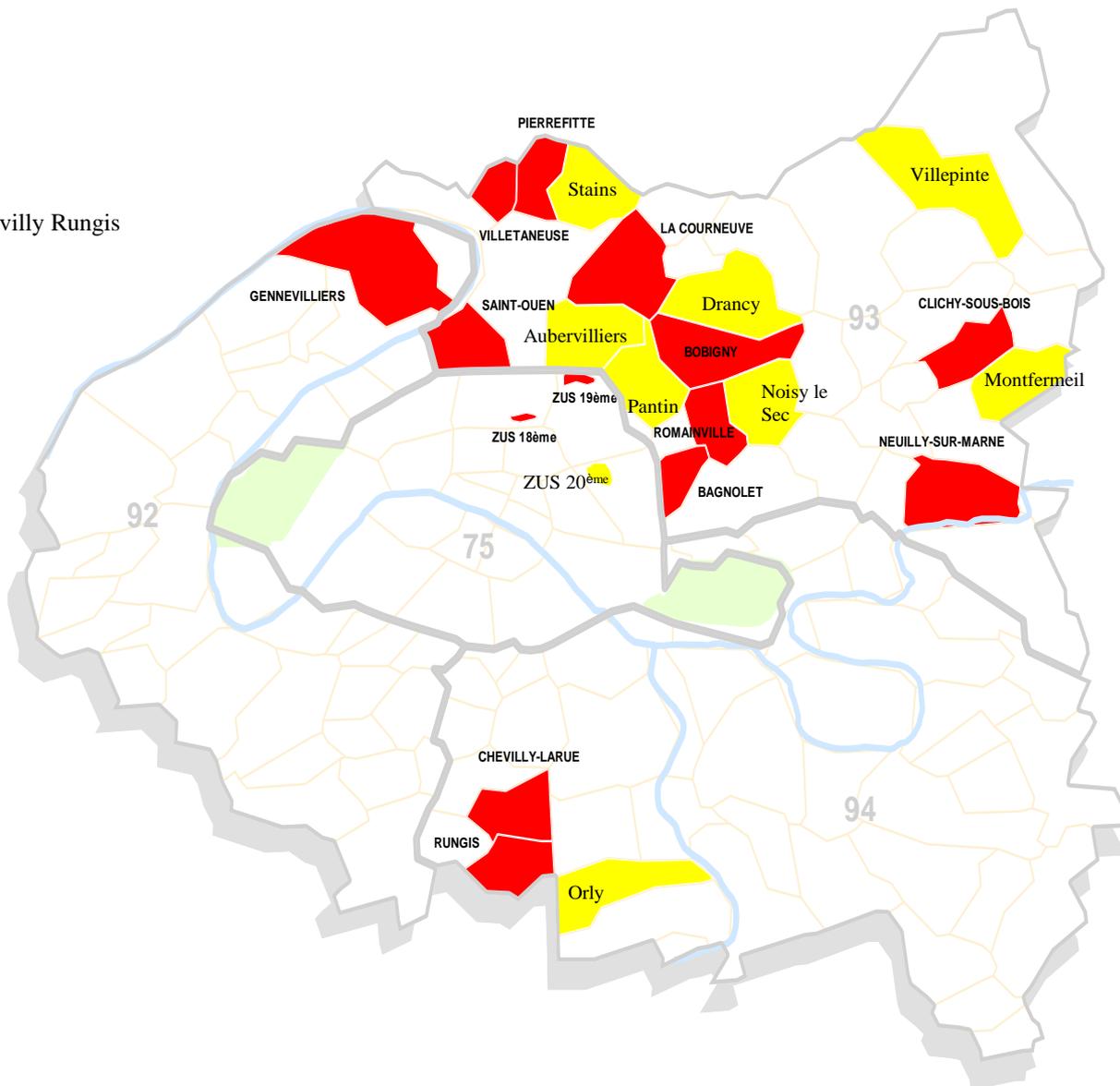
**Une zone déficitaire** : Chevilly-Larue /Rungis (24 660 habitants)

**Une zone fragile** : Orly (20 940 habitants)



Zone déficitaire : Chevilly Rungis  
 / Rungis 24 660 hb

Zone fragile : Orly  
 20 940 hb



# Le zonage sages-femmes

Le zonage « **sages-femmes libérales** » comporte 7 niveaux de dotation

Dans les zones « sans sages femmes », « très sous dotées » et « sous dotées », un « contrat incitatif » signé entre la CPAM et la SF prévoit une participation aux frais de fonctionnement, à l'équipement du cabinet et aux cotisations sociales obligatoires

Dans les zones « sur dotées », sont mises en place des mesures d'accès au conventionnement (pas de conventionnement possible en l'absence de cessation d'activité d'une autre SF libérale)

Dans le Val-de-Marne, 2 zones sont « très sous dotées » (Vitry) ou « sous dotées » (Orly). Pas de zone « sur dotée »

# Niveau de dotation des zones d'emploi en sages-femmes libérales en Ile-de-France en 2012



Carte établie à partir de l'arrêté ARS n°12-463 du 28/09/2012 relatif à la définition des zones de mise en œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des sages-femmes



Source 2012 : CNAMTS

© 2012 – DOSMS-ARS Ile-de-France tous droits réservés

# Le zonage infirmiers

Le zonage « **infirmiers libéraux** » comporte 5 niveaux de dotation

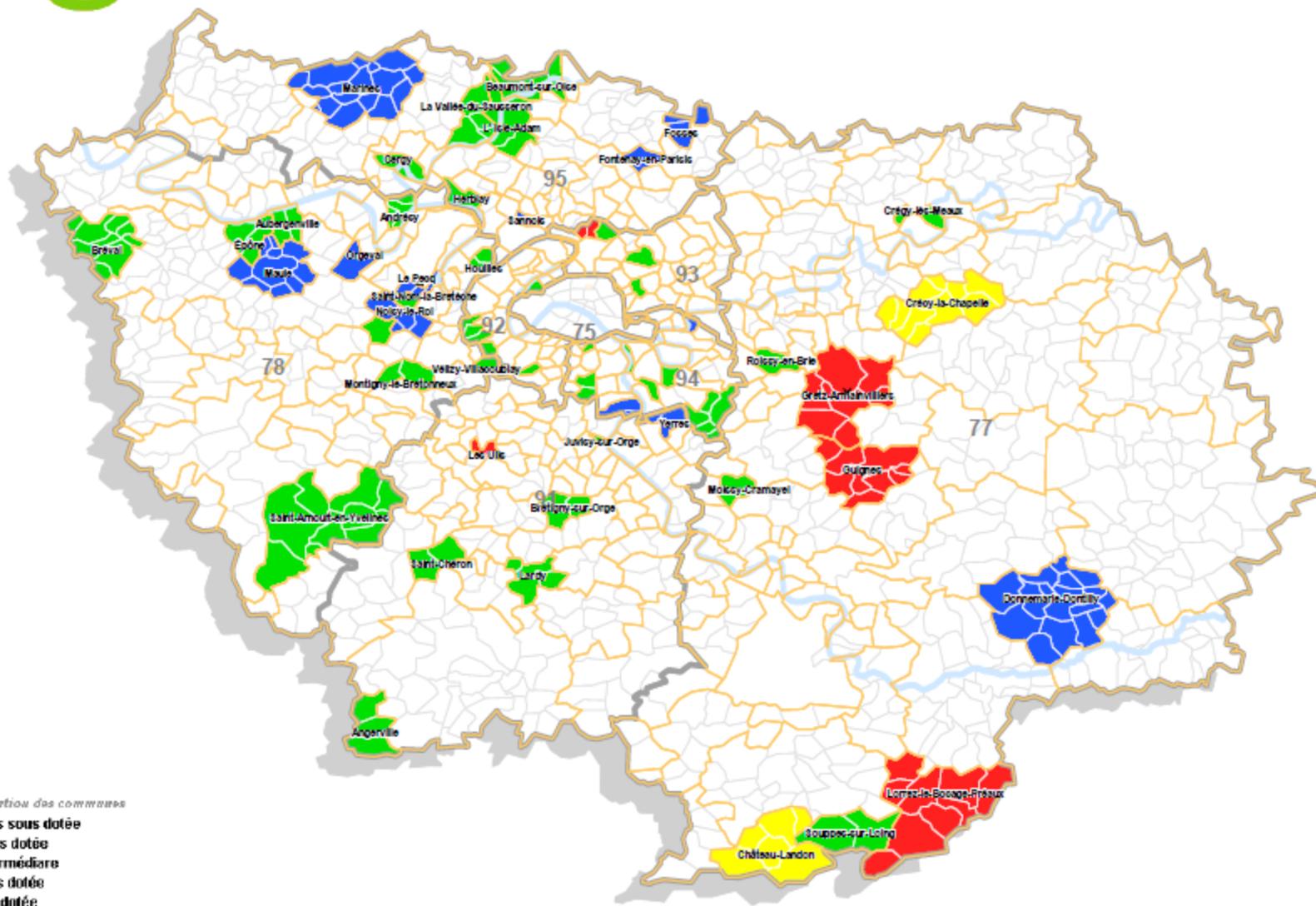
Dans les zones « très sous dotées », un « contrat incitatif » signé avec la CPAM prévoit une participation aux frais de fonctionnement, à l'équipement du cabinet et aux cotisations sociales obligatoires

Dans les zones « sur dotées », sont mises en place des mesures d'accès au conventionnement

Dans le Val-de-Marne, il n'existe pas de zone « très sous dotée » mais 2 zones sur dotées (Bry-sur-Marne et Villeneuve-le-Roi)

## Niveau de dotation des bassins de vie ou pseudo cantons en infirmiers libéraux Région Ile-de-France

Cartographie conforme à l'arrêté n°12-209 du 25 mai 2012 relatif à la définition des zones de mise en œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé, des pôles de santé et des centres de santé et des infirmiers libéraux



# Le zonage masseurs kinésithérapeutes

Le zonage « **masseurs kinésithérapeutes libéraux** » comporte 5 niveaux de dotation

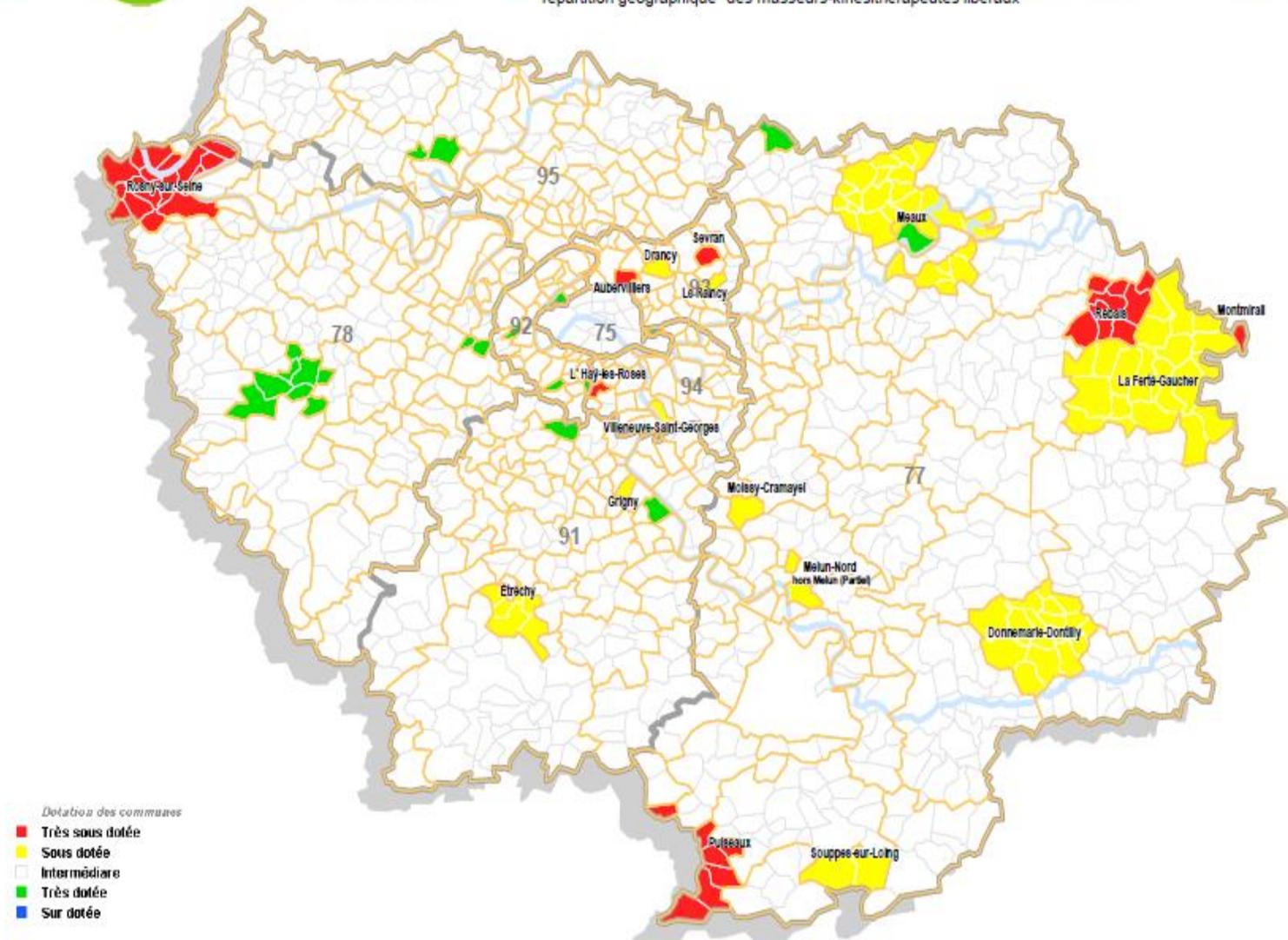
Dans les zones « très sous dotées » et « sous dotées », un « contrat incitatif » signé avec la CPAM prévoit une participation aux frais de fonctionnement, à l'équipement du cabinet et aux cotisations sociales obligatoires

Dans les zones « sur dotées », sont mises en place des mesures d'accès au conventionnement

Dans le Val-de-Marne, 2 zones sont « très sous dotées » (L'Hay-les-Roses) et « sous dotées » (Villeneuve-Saint-Georges). Pas de zone sur dotée

## Niveau de dotation des bassins de vie ou pseudo cantons en masseurs-kinésithérapeutes libéraux Région Ile-de-France

Cartographie conforme à l'arrêté n°12-379 du 17 juillet 2012 relatif à la définition des zones de mise en oeuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des masseurs-kinésithérapeutes libéraux



# Le zonage orthophonistes

Le zonage « **orthophonistes libéraux** » comporte 5 niveaux de dotation

Dans les zones « très sous dotées », un « contrat incitatif » signé avec la CPAM prévoit une participation aux frais de fonctionnement, à l'équipement du cabinet et aux cotisations sociales obligatoires

Dans le Val-de-Marne, 4 zones sont « très sous dotées » (Bonneuil, Ormesson, Valenton et Champigny)

Niveau de dotation des bassins de vie ou pseudo cantons en orthophonistes libéraux - Région Ile-de-France  
 Cartographie conforme à l'arrêté n°12-525 du 7 décembre 2012 relatif à la définition des zones de mise en oeuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des orthophonistes libéraux

